

01 LOGOTYPE FÉDÉRAL

LOGOTYPE

Le logotype de la Fédération Française de Moto, essentiellement typographique, se construit autour d'un blason, symbole de reconnaissance et d'appartenance à un groupe.

Volontairement ouvert, il reflète cette liberté si chère au monde de la moto. Intégrées dans les contours du blason, les lettres du mot moto volontairement traitées en majeur ont été dessinées pour leur conférer un caractère propriétaire.

Attachées les unes aux autres, l'utilisation évoque la vitesse tandis que les formes arrondies véhiculent convivialité et ouverture. Ferrée en position centrale, la dénomination « Fédération Française » est traitée en lettres majuscules pour affirmer la posture institutionnelle de la fédération.



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96



FFMOTO_LOGO.ai

ZONE DE PROTECTION DU LOGOTYPE

La zone de protection permet au logotype fédéral de respirer et de conserver une lisibilité maximale. Pour cela, il est nécessaire qu'aucun autre élément extérieur ne vienne à l'intérieur de cette zone.



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96



FFMOTO_LOGO.ai

LOGOTYPE SUR FONDS DE COULEURS

Le logotype fédéral existe en bleu pour les fonds clairs et en blanc pour les fonds foncés.

Des variantes monochromes du logotype ont également été prévues lorsque l'utilisation de la version couleur n'est pas permise.

1



2



3



4



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96

PANTONE BLACK 6 C

C 100 M 100 J 100 N 100
R 0 V 0 B 0



FFMOTO_LOGO.ai

LOGOTYPE SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE

Le logotype fédéral peut également être utilisé sur des fonds photographiques. Il convient toutefois de s'assurer de la lisibilité de celui-ci.

Sur des fonds clairs l'utilisation du logotype bleu sera privilégiée, sur des fonds foncés il conviendra d'utiliser la version blanche.



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96

 [FFMOTO_LOGO.ai](#)

LOGOTYPE HORIZONTAL

Une version horizontale du logotype fédéral existe pour une utilisation dédiée aux supports allongés, horizontaux et lorsque l'utilisation du logotype fédéral n'est pas optimal.

Cette version horizontale n'a pas vocation à être utilisée ailleurs que sur ce type de support. Le logotype fédéral doit toujours être favorisé.



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96



FFMOTO_LOGO_HORIZONTAL.ai

ZONE DE PROTECTION DU LOGOTYPE HORIZONTAL

La zone de protection permet au logotype horizontal de respirer et de conserver une lisibilité maximale. Pour cela, il est nécessaire qu'aucun autre élément extérieur ne vienne à l'intérieur de cette zone.



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96



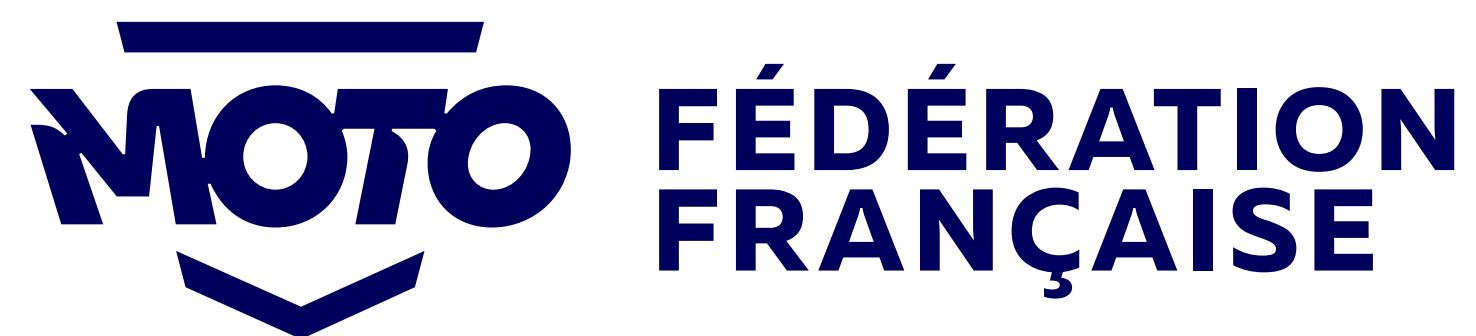
FFMOTO_LOGO_HORIZONTAL.ai

LOGOTYPE HORIZONTAL SUR FONDS DE COULEURS

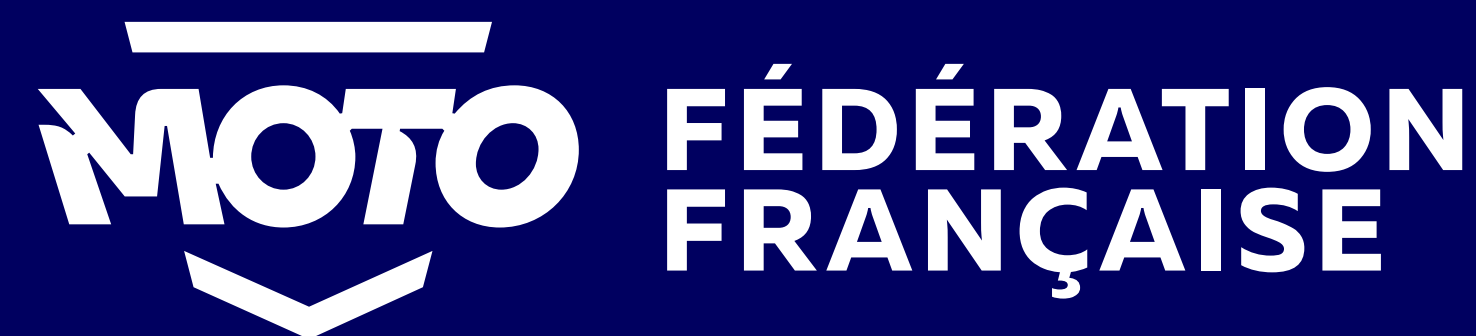
Le logotype horizontal existe en bleu pour les fonds clairs ou en blanc sur fond foncé.

Des variantes monochromes du logotype ont également été prévues lorsque l'utilisation de la version couleur n'est pas permise.

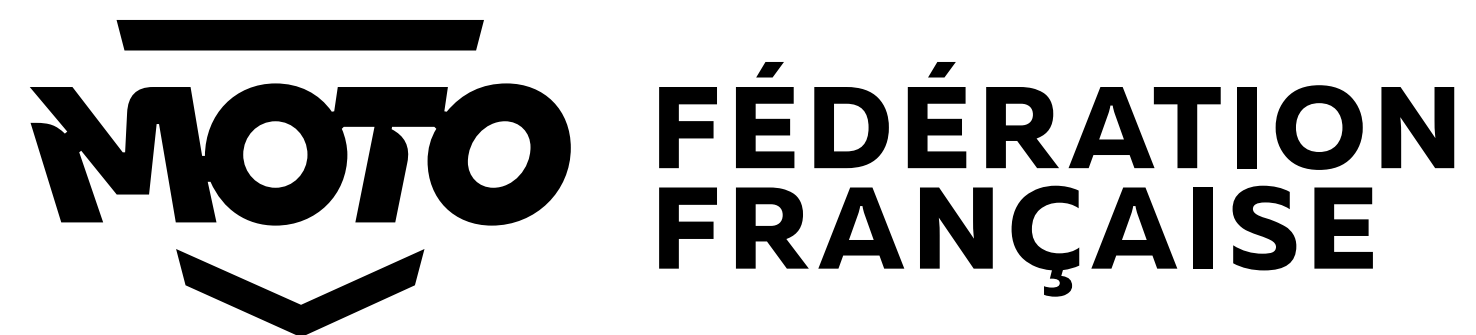
1



2



3



4



PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96

PANTONE BLACK 6 C

C 100 M 100 J 100 N 100
R 0 V 0 B 0



FFMOTO_LOGO_HORIZONTAL.ai

LOGOTYPE EN PERSPECTIVE

Des variantes en perspective du logotype fédéral ont également été imaginées afin de donner à l'identité une authenticité et une dynamique. Il existe uniquement 4 perspectives du logotype.

Ces versions ont vocation à être utilisées pour des éléments de communication. Pour les supports institutionnels, le logotype fédéral doit être privilégié.



PANTONE 280 C

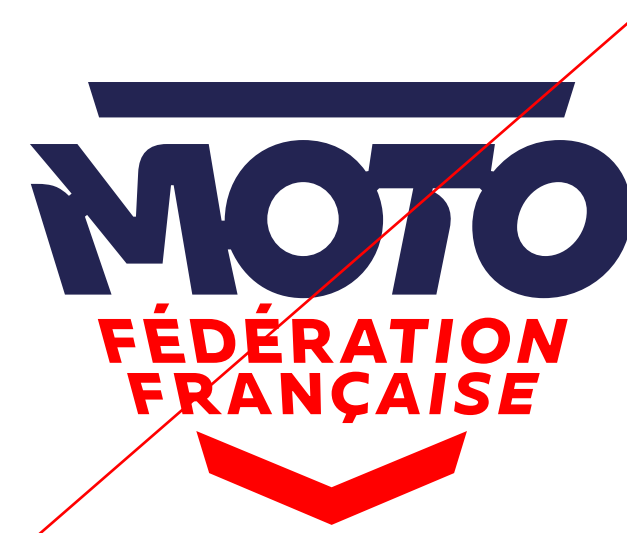
C 100 M 95 J 35 N 35
R O V O B 96



FFMOTO_LOGO_PERSPECTIVE.ai



1



2



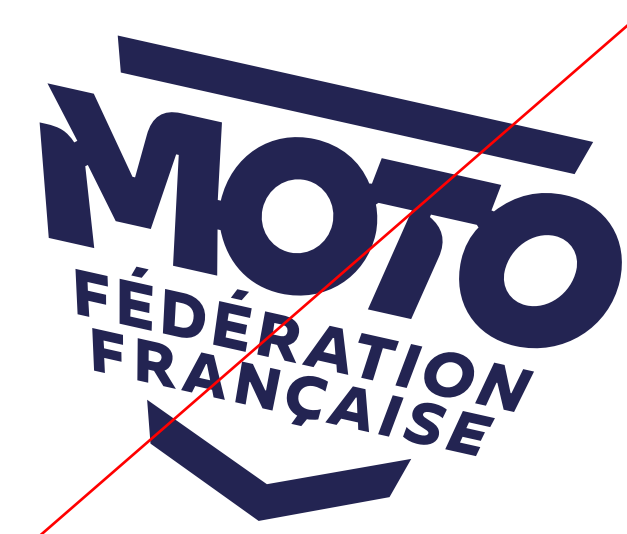
3



4



5



6



7



8

INTERDITS

1. Ne pas effacer d'éléments
2. Ne pas modifier les couleurs
3. Ne pas déformer
4. Ne pas repositionner les éléments

5. Ne pas changer la typographie
6. Ne pas effectuer de rotation
7. Ne pas insérer dans une forme
8. Ne pas créer de nouveaux logotypes en perspective autres que les 4 versions existantes (p.9)

Les constantes graphiques et les proportions du logotype sont invariables. Ses couleurs, sa structure et ses proportions sont des éléments indissociables qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et/ou adaptés. Voici quelques exemples non exhaustifs dont les utilisations sont interdites.

02

ARCHITECTURE DE MARQUE

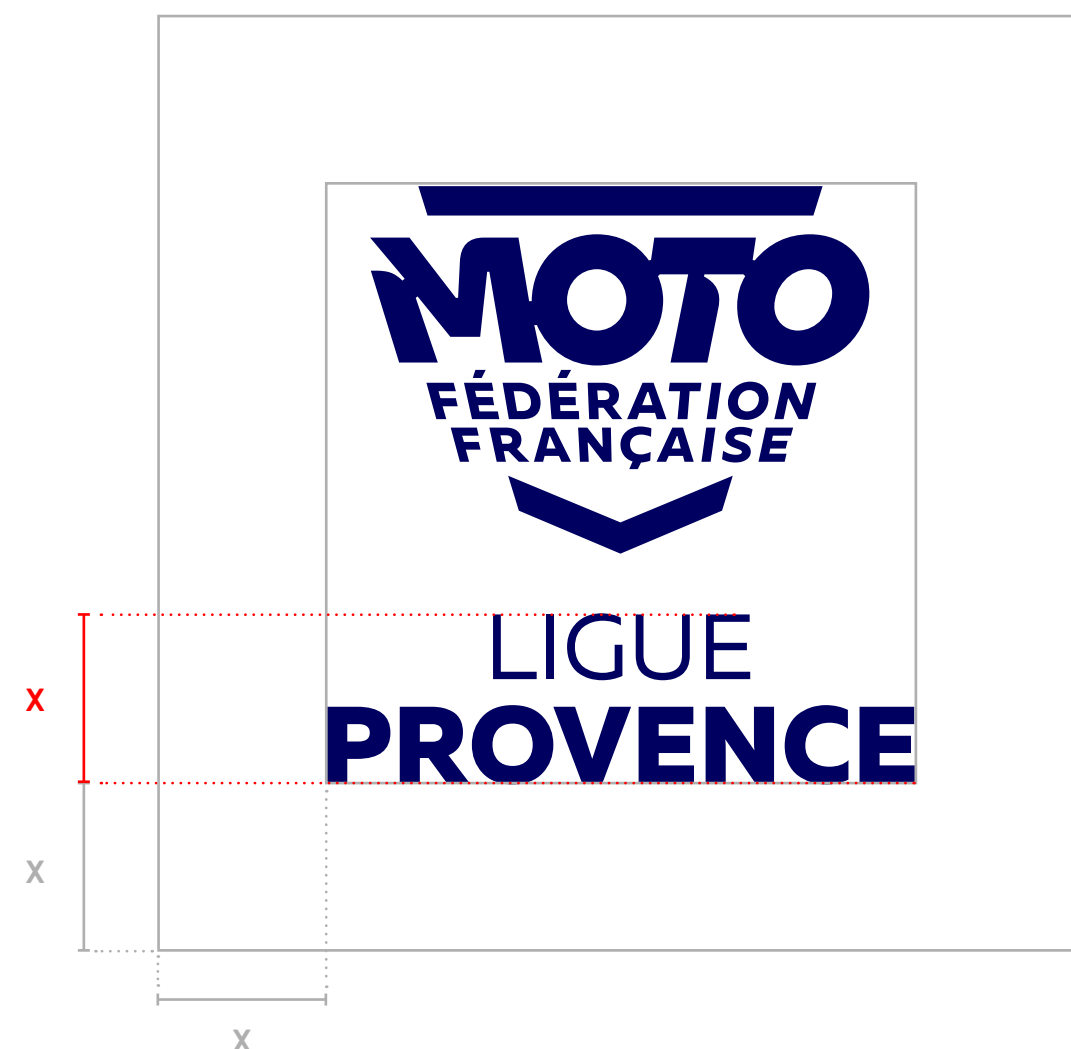
LIGUES RÉGIONALES

Le logotype des Ligues Régionales est hérité du logotype fédéral auquel vient s'ajouter le nom de la ligue en horizontal ou en vertical. Le nom de la ligue doit être en gras afin que celui-ci soit identifiable.

Les deux versions peuvent s'adapter au type de support sur lequel elles seront utilisées.

Les versions en bleu foncé sont destinées à être utilisées sur des fonds clairs tandis que les versions blanche sur des fonds foncés (unis ou photographique)

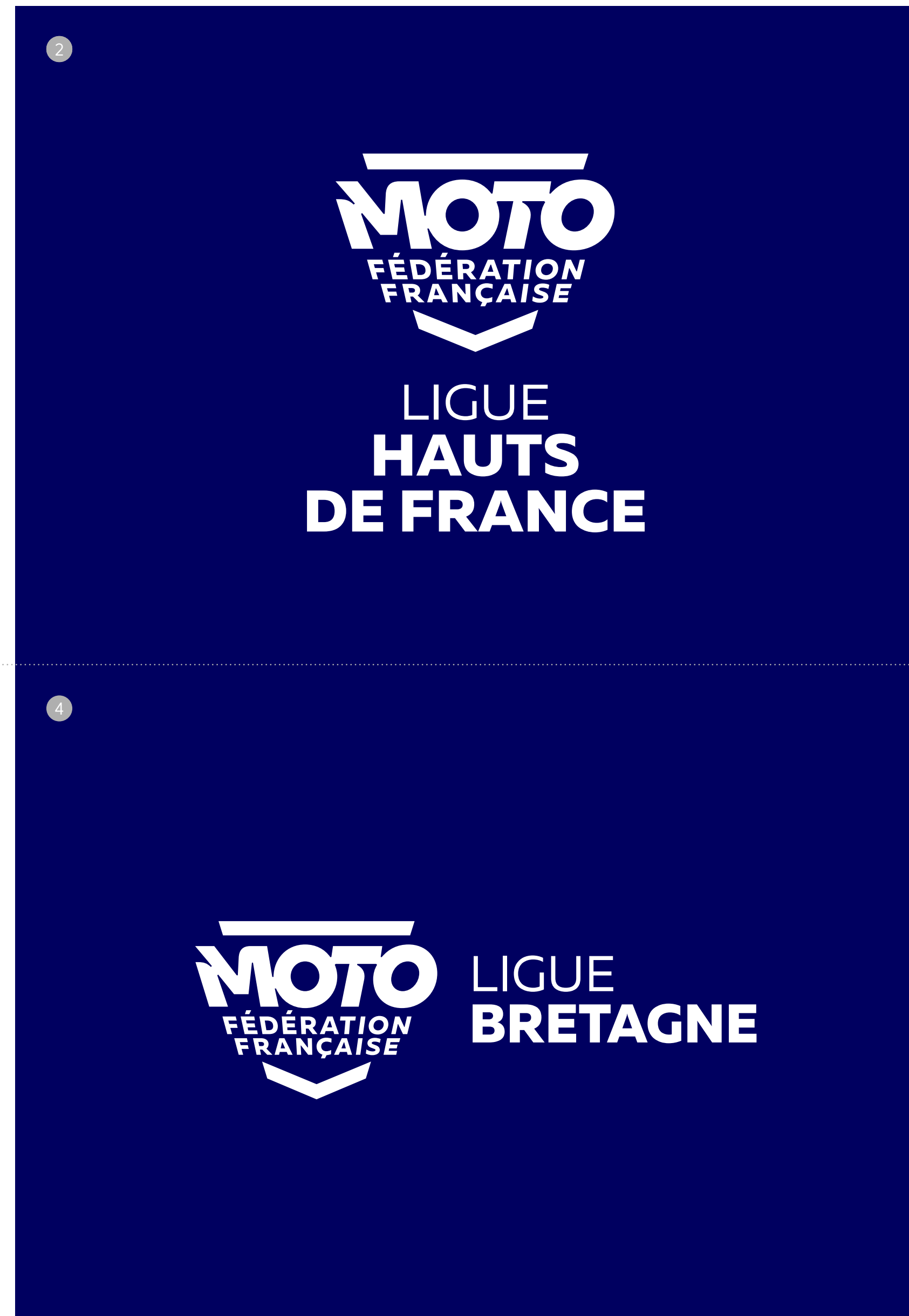
1



3



2



4

PANTONE 280 C

C 100 M 95 J 35 N 35
R 0 V 0 B 96



FFMOTO_LIGUE.ai

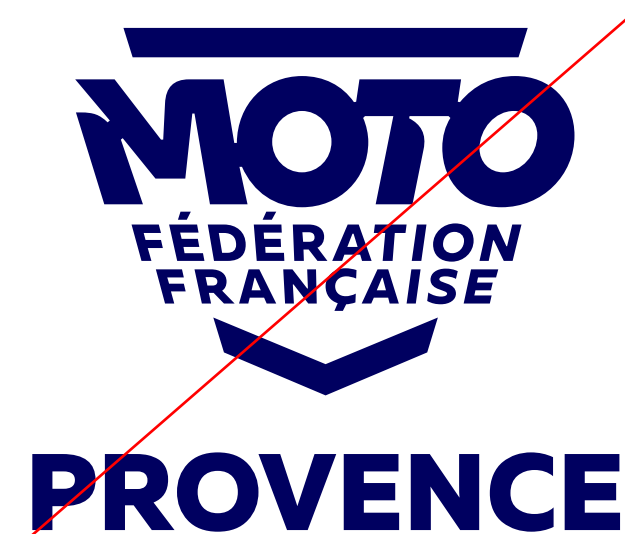
LIGUES RÉGIONALES

Les constantes graphiques et les proportions du logotype sont invariables. Ses couleurs, sa structure et ses proportions sont des éléments indissociables qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et/ou adaptés. Voici quelques exemples non exhaustifs dont les utilisations sont interdites.

LES INTERDITS :

1. Ne pas effacer d'éléments
2. Ne pas modifier les couleurs
3. Ne pas déformer
4. Ne pas repositionner les éléments
5. Ne pas changer la typographie
6. Ne pas effectuer de rotation
7. Ne pas appliquer sur un fond gênant la lisibilité
8. Ne pas créer de nouveaux logotypes

Ces règles sont aussi applicables à la version horizontale des logotypes des ligues régionales.



1



2



3



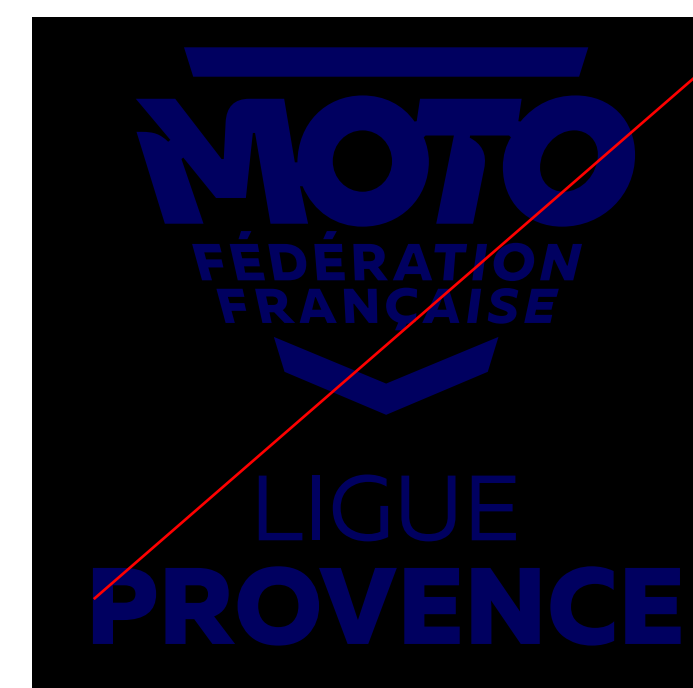
4



5



6



7



8